Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté

Fixant la composition de la commission de sélection, pour le recrutement par la voie contractuelle ouvert aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J (gestion et pilotage) organisé par l'université d'Artois

La Présidente de l'université d'Artois,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;

Vu le décret 95-979 du 25 août 1995 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la liste des postes offerts au titre de 2025 au recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi

ARRÊTE

Article 1er – La commission de sélection du recrutement pour le recrutement par la voie contractuelle ouvert aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J, adjoint en gestion administrative, organisé par l'université d'Artois est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : Madame Isabelle Delsaut, Ingénieure d'étude hors classe, Université d'Artois
Membres : Madame Sylvie Deruy, Assistante Sociale de l'Administration de l'Etat, Université d'Artois
Monsieur Mickaël Buffard, Attaché Principal de l'Administration de l'Etat, Rectorat de Lille
Madame Céline Decodts, Technicienne de Recherche et de Formation CS, Université d'Artois

Article 2 – La Présidente de l'Université d'Artois est chargée de l'exécution du présent arrêté

Fait à Arras, le 29 avril 2025

La Présidente,

Anne DAGUET-GAGEY